

# VACANCES EDEN

SÉJOURS ADAPTÉS POUR TOUS  
CATALOGUE COURTS SÉJOURS ET SÉJOURS



## L'ACCÈS AUX SÉJOURS AU PLUS GRAND NOMBRE

Je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

Pour cette nouvelle saison, Vacances Eden proposera des courts séjours et des séjours de 8 et 11 jours cet hiver.

Tous nos séjours sont constitués de petits effectifs (*entre 5 et 8 vacanciers*) et se déroulent dans des hébergements confortables, chaleureux et conviviaux sélectionnés avec soin.

Nous pouvons également créer un séjour sur mesure sur demande.

Notre équipe reste à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider au mieux dans le choix du séjour.



L'équipe de Vacances Eden

## NOS POINTS FORTS

↗ Un organisme à taille humaine permettant le suivi du vacancier en relations avec la famille et/ou l'établissement de la réservation à l'après séjour.

↗ Un grand choix de séjour pour les personnes de plus faible autonomie.

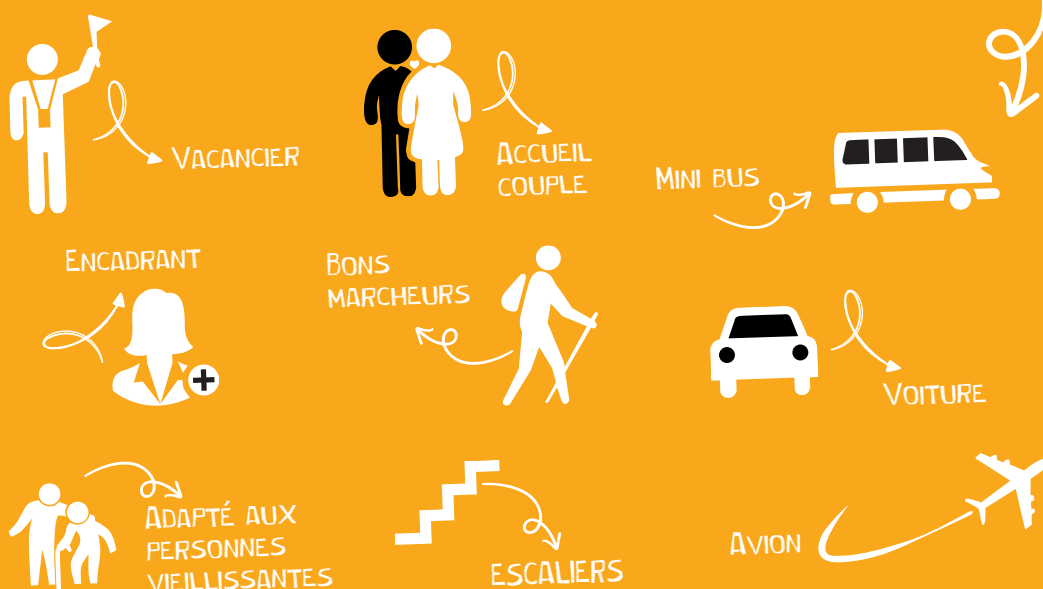
↗ Des séjours adaptés avec

de petits effectifs de 5 à 8 vacanciers maximum dans un cadre familial permettant une vraie coupure avec le quotidien et la collectivité.

↗ Des hébergements familiaux (gîte, maison ou chalet) confortables et chaleureux adaptés aux vacanciers.

|                                               |             |
|-----------------------------------------------|-------------|
| Comment s'inscrire.....                       | P.4 à P.5   |
| À savoir.....                                 | P.6 à P.7   |
| Les courts séjours .....                      | P.8         |
| Les séjours 8 jours - Noël.....               | P.9 à P.18  |
| Les séjours 8 jours - Nouvel an.....          | P.19 à P.27 |
| Les séjours 11 jours - Noël et Nouvel an..... | P.28 à P.29 |
| Conditions générales.....                     | P.30 à P.31 |

## COMPRENDRE NOTRE CATALOGUE



Vacances Eden  
1746 Route des Frasses  
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE  
06 34 27 18 02  
infos@vacanceseden.fr  
www.vacanceseden.fr

**Crédits photos :** V.Thiébaud, Studio Yvon Châtel, S. Cochard, J.M Gouédard, Y. Perrier, J.F Vuarand, Châtel tourisme, P. Brault, N. Peillex -, Châtel tourisme, Destination Léman - Antoine Berger, Abbaye d'abondance

Vacances Eden et l'éditeur déclinent toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions pouvant être insérées dans ce document.

EURL - Siren : 877 685 313  
Immatriculation Atout France : IM074190017  
Garantie financière APST  
Responsabilité civile professionnelle HISCOX n° contrat : HSXPM310021182  
Agrément vacances adaptées organisées : Arrêté n° 2024 – 094 délivré le 14/10/2024  
Convention ANCV 756985E001P001

- 1- Choisissez un séjour adapté à l'aide de la grille d'autonomie.
- 2- Nous appeler ou nous envoyer un mail pour une demande d'option en attendant l'accord du tuteur.
- 3- Procédez à la pré-inscription en ligne sur notre site internet une fois l'accord de la tutelle obtenue.

### CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Vous recevez un mail sous 72h pour vous confirmer la réservation. Après validation de votre réservation, vous devez nous faire parvenir, dans un délai de 3 semaines à dater de la confirmation :

- Le dossier d'inscription complété se trouvant dans le mail de confirmation ou à télécharger sur notre site.

### L'INSCRIPTION DOIT COMPRENDRE :

- ✓ I photo d'identité récente.
- ✓ La fiche transport.
- ✓ La fiche des soins infirmiers pendant le séjour.
- ✓ Le feuillet santé-médication rempli.
- ✓ Un certificat médical de non contre-indications aux pratiques sportives prévues pendant le séjour.
- ✓ Les photocopies des attestations de sécurité sociale, mutuelle, les dernières ordonnances, carte d'invalidité (*Les originaux seront à mettre dans la valise avant le départ*).
- ✓ La photocopie de la pièce d'identité (*La pièce d'identité sera à mettre dans la valise du vacancier pour les excursions prévues en Suisse*).
- ✓ **Le règlement d'un acompte de 30 % du prix du séjour.**
- ✓ **Le règlement intégral de l'assurance choisie.**
- ✓ **Le virement du montant de l'argent de poche alloué au vacancier pour le séjour si vous souhaitez qu'il soit géré par les encadrants.**

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE :

Code Banque 18106 - Code guichet 00040

Numéro de compte : 96761626130 - Clé RIB 80

IBAN (International bank account number)

FR76 1810 6000 4096 7616 2613 080

Code BIC (Bank Identification Code) – Code SWIFT :AGRIFRPP88I

**Important :** Merci de bien effectuer deux virements distincts :

Un premier virement pour l'acompte et l'assurance et un second virement pour l'argent de poche en précisant bien le nom du vacancier ainsi que son séjour.

### RÉTRACTATION :

Vous disposez de 7 jours pour vous rétracter à compter de la date de réception de la fiche de réservation. Passé ce délai, la réservation est considérée comme ferme et définitive.

## SUIVI DU DOSSIER

| Prix du voyage par personne | Tarif assurance confort annulation | Tarif assurance multirisque confort | Tarif assurance multirisque confort avec protection sanitaire COVID |
|-----------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| De 701€ à 1 200€            | 39 €                               | 61 €                                | 94,55 €                                                             |
| De 1 201€ à 2 000€          | 53 €                               | 80 €                                | 124 €                                                               |
| De 2 001€ à 4 000€          | 61 €                               | 96 €                                | 148,80 €                                                            |

Vous recevrez votre facture dans un délai de 3 semaines à compter de la date de réception de votre dossier complet et de l'acompte.

Vous recevrez votre guide de voyage comprenant les informations du séjour, les infos de départ et de retour, les consignes de départ, la fiche vêtue, 3 semaines au plus tard avant le départ.

**Le solde du séjour est à régler au plus tard 45 jours avant le départ. Tout séjour non soldé au plus tard 45 jours avant le départ annule la réservation et l'acompte est perdu.**

## PRIX DES SÉJOURS

Les prix de nos séjours comprennent :

- ✓ L'hébergement.
- ✓ L'alimentation.
- ✓ L'encadrement.
- ✓ Les transports (*gratuit depuis Annemasse, Annecy, Chambéry ou Lyon. Voir le tarif pour les autres villes de départ*).
- ✓ Les activités.
- ✓ L'assurance rapatriement.

## LES PRIX DE NOS SÉJOURS NE COMPRENNENT PAS :

- ✓ Les dépenses à caractère personnel.
- ✓ Les dépenses à caractère médical inhérentes aux vacanciers.
- ✓ L'assurance annulation confort ou multirisque confort.

## ASSURANCES OPTIONNELLES

Vacances Eden vous propose en option l'assurance annulation confort ou l'assurance multirisque confort à souscrire impérativement lors de l'achat du séjour. Ces assurances ont été souscrites auprès d'ASSUREVER contrat n° 14073.

Les garanties sont consultables sur notre site internet : [www.vacanceseden.fr/](http://www.vacanceseden.fr/) dans l'onglet infos pratiques > assurances

**Il n'est pas nécessaire de souscrire l'assurance annulation confort si vous souscrivez l'assurance multirisque confort car l'assurance annulation est comprise dedans.**

L'option protection sanitaire est disponible et permet au vacancier de se faire rembourser son séjour en cas de test positif à la Covid avant le départ. Le montant de l'option correspond à 55 % du tarif de l'assurance multirisque confort. L'option est à souscrire en plus de l'assurance multirisque confort.

## GRILLE D'AUTONOMIE

| Degré d'autonomie | Autonomie                                                                                                                                                                                                                                 | Physique                                                                                                                                                                       | Comportement                                                                                              |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>A</b>          | La personne prend totalement en charge sa vie courante (toilette, gestion du linge) et gère son argent de poche. Elle se repère dans le temps et dans l'espace. Elle s'exprime facilement et émet des choix dans les activités proposées. | Sans problème moteur particulier. Bon marcheur ou marcheur moyen                                                                                                               | Aucun problème de comportement. Personne sociable et dynamique apte à suivre un rythme de séjour soutenu. |
| <b>B</b>          | La personne a besoin d'être stimulée et/ou aidée dans les actes de la vie quotidienne (toilette, habillement, activité). Elle s'exprime bien.                                                                                             | Ponctuellement fatigable. Problème moteur légèrement handicapant. Peut monter les escaliers. Effectuer des balades ne nécessitant pas l'aide d'un tiers dans les déplacements. | Comportement stable dans la plupart des cas. Les difficultés sont connues et gérées.                      |
| <b>C</b>          | La personne a besoin d'être régulièrement accompagnée dans les actes de la vie courante (toilette, habillement, activité).                                                                                                                | Fatigable. Problèmes moteurs, nécessitant l'aide d'un tiers ponctuellement dans les déplacements. Elle peut se tenir debout et marcher sur de courte distance.                 | Comportement ritualisé. Instable dans son mode de relation ne se mettant pas en danger.                   |

Il est important de constituer des groupes homogènes pour le bon déroulement des séjours. Cette grille d'autonomie vous permettra de choisir le séjour adapté au vacancier.

**Vous devez également vous assurer que le taux d'encadrement est adapté à la personne que vous souhaitez inscrire.**

Vacances Eden se réserve le droit d'annuler une inscription si l'autonomie du vacancier n'est pas adaptée au séjour choisi.

### ARGENT DE POCHE

Vacances Eden recommande une somme d'environ 30 € par semaine de séjour. Pour les vacanciers qui fument, merci d'adapter la somme.

**Rappel : L'argent de poche est à verser en même temps que l'acompte lors de l'inscription, par virement séparé en n'oubliant pas de mentionner le nom du vacancier et le séjour.**

Chaque somme dépensée supérieure à 8 € sera justifiée au retour du séjour par une feuille gestion argent de poche accompagnée des justificatifs.

Pour les vacanciers ne gérant pas leur argent de poche, il sera géré par l'encadrant du séjour selon vos recommandations. Les vacanciers plus autonomes pourront aussi s'ils le souhaitent confier leur argent de poche aux responsables de séjours qui le garderont sous leur responsabilité.

Vacances Eden ne pourra être tenu responsable de la perte d'argent qui ne lui aura pas été confié avant le départ.

### TRANSPORTS

L'acheminement vers les lieux de séjours se fait en voiture ou minibus afin de proposer des déplacements privilégiant le bien-être et la sécurité des vacanciers.

Les vacanciers peuvent se rendre directement sur les lieux de séjours s'ils le souhaitent.

Les départs et les retours sur nos séjours se font à partir d'Annemasse, Annecy, Chambéry et Lyon

|                                     | Tarif/trajet |
|-------------------------------------|--------------|
| Annecy, Annemasse, Chambéry et Lyon | GRATUIT      |
| Thonon-les-Bains                    | 30€          |
| Albertville et Bellegarde           | 50€          |
| Grenoble                            | 60€          |
| Bourg en Bresse, Ambérieu en Bugey  | 65€          |
| Villefranche sur Saône              | 85€          |

Les départs et retours sont également possibles avec supplément depuis les villes suivantes (3 vacanciers minimum au départ)

Prix par trajet aller ou retour

Voici les options de transports possibles :

### 1. Pré acheminement depuis

**l'établissement pour les vacanciers**

(voir selon les conditions propres à chaque séjour).

### 2. Rendez-vous à Annecy, Annemasse, Chambéry ou Lyon

(plateforme de rassemblement).

### 3. Départ depuis une des villes de départ avec supplément (voir grille tarifaire ci-joint).

### 4. Rendez-vous à un point de rendez-vous situé sur le trajet menant au lieu de séjour (voir selon la liste des lieux propre à chaque séjour).

### 5. Rendez-vous directement sur le lieu de séjour.

## ORGANISATION DU SUIVI MÉDICAL

Le questionnaire médical figurant dans le dossier du vacancier doit être rempli très soigneusement et obligatoirement signé par le responsable ainsi que le médecin traitant.

## SOINS INFIRMIERS :

Nous n'assurons pas le suivi infirmier sur les séjours. Nous vous transmettons dans le dossier d'inscription une fiche « soins infirmiers » afin que vous preniez vous-mêmes les rendez-vous. Vous pouvez nous contacter pour obtenir les coordonnées du cabinet infirmier le plus proche.

## TRAITEMENTS MÉDICAUX :

Nous demandons aux établissements ou aux familles de préparer les traitements pour la durée du séjour avec le nombre de piluliers pré remplis par le pharmacien car nos encadrants ne sont pas habilités à les préparer eux-mêmes. Merci de fournir également un pilulier journalier pour les journées de transport (aller et retour) et de les mettre si besoin dans une pochette isotherme.

Merci de nous fournir impérativement les nouvelles prescriptions si des changements venaient à avoir lieu après l'inscription.

**Diabète :** Si le vacancier est diabétique, vous devez impérativement contacter Vacances Eden à la rédaction du document SANTÉ MÉDICATION afin de mettre en place le protocole.

## LA VALISE

Veuillez rassembler toutes les affaires du vacancier en un seul bagage étiqueté comprenant l'identité du vacancier, son établissement et le lieu de séjour. Une valise et un sac à dos uniquement par vacancier.

Les vêtements ainsi que le linge du vacancier doivent être étiquetés ou marqués (uniquement pour les vacanciers ne reconnaissant pas leurs vêtements).

Vous devrez impérativement mettre dans la valise du vacancier :

- ✓ La carte vitale.
- ✓ La pièce d'identité.
- ✓ La carte de mutuelle.
- ✓ La/Les ordonnance(s) originale(s) pour tout traitement, soins infirmiers ou location de matériel médical.
- ✓ L'intégralité du traitement pour toute la durée du séjour, journées de transport comprises (il sera récupéré dès l'arrivée sur le lieu de séjour et mis sous contrôle en lieu sûr).
- ✓ La fiche santé et médicaments intégralement remplie par la personne en charge de remplir les piluliers.
- ✓ La fiche de soins infirmiers durant le séjour si besoin.
- ✓ La fiche trousseau complétée.

Au retour du séjour, une enveloppe sera mise dans la valise du vacancier comprenant tous les documents relatifs au séjour.

# DÉTENTE ET SPA EN HIVER

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ ½ journée de détente aux bains de Lavey
- ▼ Village des Flottins à Evian
- ▼ Un massage relaxant de 30 minutes
- ▼ Sortie au restaurant
- ▼ Découverte du marché d'Abondance

4  
JOURS

|                                                                       |                                     |                          |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| Vacanciers<br>6                                                       | Encadrement<br>3                    | Autonomie<br>BC          |
| Accueil couple                                                        | Adapté aux personnes vieillissantes | Mini bus                 |
| Dates du séjour<br>Du samedi 6 décembre 2025 au mardi 9 décembre 2025 |                                     | Tarif du séjour<br>989 € |

# DÉCOUVERTE DES ANIMAUX EN HIVER

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Découverte de la fabrication du fromage
- ▼ Sortie au restaurant
- ▼ Visite de l'aquarium de Lausanne
- ▼ Village des Flottins à Evian
- ▼ Marché de Châtel et fêtes locales

4  
JOURS

|                                                                          |                                     |                          |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| Vacanciers<br>6                                                          | Encadrement<br>3                    | Autonomie<br>BC          |
| Accueil couple                                                           | Adapté aux personnes vieillissantes | Mini bus                 |
| Dates du séjour<br>Du mardi 9 décembre 2025 au vendredi 12 décembre 2025 |                                     | Tarif du séjour<br>959 € |

## SITUATION ET HÉBERGEMENT POUR LES 2 SÉJOURS :

Le gîte la Cabane d'en bas est de plain-pied et situé à Châtel en Haute Savoie. Il est composé de 4 chambres, 2 salles d'eau et d'une grande pièce de vie offrant une vue panoramique sur les montagnes. Le gîte dispose également d'un sauna.

## TRANSPORT POUR LES 2 SÉJOURS :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse, Chambéry et Lyon. Possibilité de récupérer les vacanciers à Thonon les Bains. Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.





# L'ALSACE ET SES MARCHÉS DE NOËL

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Marchés de Noël
- ▼ Visite du Château du Haut Koenigsbourg
- ▼ Découverte de Strasbourg et Colmar
- ▼ Réveillon de Noël
- ▼ Décoration du sapin de Noël
- ▼ Découverte de la confiserie des Hautes Vosges
- ▼ Visite de la ferme d'Argentin
- ▼ Découverte de la savonnerie du Val d'Argent
- ▼ Marchés et fêtes locales

8  
JOURS

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Chalet de plain-pied comprenant une pièce de vie avec coin cuisine, coin séjour, coin repas, 4 chambres, 2 salles de bains. Le gîte est situé en pleine nature et dispose d'un terrain de foot, un terrain de pétanque.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse, Chambéry et Lyon.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Bellegarde sur Valserine, Bourg en Bresse et Besançon.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

7 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

|                                                                                                              |                                                                                                          |                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vacanciers<br><br>7     | Encadrants<br><br>2 | Autonomie<br> |
| Accueil couple<br><br>2 | Mini bus<br>        |                                                                                                    |
| Dates du séjour<br>Du samedi 20 décembre 2025 au samedi 27 décembre 2025                                     |                                                                                                          | Tarif du séjour<br><b>1399 €</b>                                                                   |



# NOËL AVEC LES CHEVAUX ET SPA

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Un moment privilégié à s'occuper d'un poney ou d'un cheval
- ▼ Une demi-journée au bains thermaux ludiques de Bourbon Lancy
- ▼ Un massage
- ▼ Découverte de la cité médiévale de Bourbon Lancy
- ▼ Décoration du sapin de Noël et réveillon de Noël
- ▼ Balade le long de la voie verte
- ▼ Activités manuelles
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

En bordure de prés, au sein d'un paisible hameau situé à environ 3 km de la charmante ville thermale de Bourbon-Lancy et en pleine campagne charollaise, cette ancienne ferme du 19<sup>ème</sup> siècle entièrement rénovée avec soin est dotée de 4 chambres de plain-pied disposant chacune de sa salle de bains / WC.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse, Chambéry et Lyon.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Bellegarde, Bourg en Bresse et Mâcon.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.



8 JOURS

|                                                                                 |                                                  |                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| <b>Vacanciers</b><br><br>6                                                      | <b>Encadrants</b><br><br>2                       | <b>Autonomie</b><br>                           |
| <b>Accueil couple</b><br>                                                       | <b>Mini bus</b><br><br><b>Gîte de plain-pied</b> | <b>Adapté aux personnes vieillissantes</b><br> |
| <b>Dates du séjour</b><br>Du samedi 20 décembre 2025 au samedi 27 décembre 2025 |                                                  | <b>Tarif du séjour</b><br><b>1429 €</b>        |



# NOËL EN ARDÈCHE

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Visite de la ferme aux crocodiles
- ▼ Visite des villages de Vogüé, Labeaume et de Balazuc
- ▼ Réveillon de Noël et décoration du sapin de Noël
- ▼ Visite de la Grotte Chauvet
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Découverte de Vallon Pont d'Arc et de son pont
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Au sud de l'Ardèche, grande maison de famille, située à 3 kms de Largentière, très joli village médiéval avec son château et ses ruelles pavées.

Ce gîte se compose d'une grande pièce de vie, 5 chambres et 2 salles de bains.

L'accès au gîte nécessite d'emprunter un escalier.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse, Chambéry et Lyon.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Valence et Montélimar.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

7 vacanciers minimum pour le départ du séjour.



|                                                                                 |                                   |                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>Vacanciers</b><br><br><b>7</b>                                               | <b>Encadrants</b><br><br><b>2</b> | <b>Autonomie</b><br><br><b>AB</b>                         |
| <b>Accueil couple</b><br><br><b>2</b>                                           | <b>Mini bus</b><br>               | <b>Escaliers pour accéder au gîte et aux chambres</b><br> |
| <b>Dates du séjour</b><br>Du samedi 20 décembre 2025 au samedi 27 décembre 2025 |                                   | <b>Tarif du séjour</b><br><b>1359 €</b>                   |



# NOËL EN HAUTE-LOIRE

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Train touristique du Haut Forez
- ▼ Découverte du Puy en Velay
- ▼ Marchés et fêtes locales
- ▼ Un moment avec les poneys
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Découverte du moulin
- ▼ Réveillon de Noël et décoration du sapin

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Ce gîte indépendant avec cour fermée et dépendance est aménagé dans un ancien presbytère à côté de l'église.

Au rez-de-chaussée du gîte on trouve un séjour-cuisine, 1 chambre, 1 salle d'eau et 1 WC.

Au 1<sup>er</sup> étage, on trouve 4 chambres, 1 salle d'eau et 1 WC.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry

Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

7 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

8  
JOURS

|                                                                          |                 |                           |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------------|
| Vacanciers<br>7                                                          | Encadrants<br>2 | Autonomie<br>AB           |
| Accueil couple                                                           | Mini bus        | 1 chambre plain-pied      |
|                                                                          |                 | Escaliers                 |
| Dates du séjour<br>Du samedi 20 décembre 2025 au samedi 27 décembre 2025 |                 | Tarif du séjour<br>1329 € |





# ESCAPADE A NOEL

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Visite de Roanne et shopping
- ▼ Marchés de Noël et illuminations de Roanne
- ▼ Réveillon de Noël et décoration du sapin
- ▼ Cinéma
- ▼ Balade le long de la Loire
- ▼ Activités cuisine
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales
- ▼ Activités manuelles

8  
JOURS

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Cet ancien presbytère rénové en gîte est situé dans un cadre naturel et culturel magnifique : sur un piton rocheux aux pieds des Monts de la Madeleine.

Le gîte de 150m<sup>2</sup> est situé au calme dans le bourg du village et dispose d'une cour privative.

Le gîte se compose d'une grande pièce à vivre avec son coin cuisine, un espace salle à manger et son salon cosy ainsi que de 3 chambres et 3 salles d'eau avec WC.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

5 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

|                                                                          |                               |               |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------|
| Vacanciers<br>5<br>                                                      | Encadrement renforcé<br>4<br> | Autonomie<br> |
| Gîte de plain-pied                                                       | Mini bus<br>                  |               |
| Dates du séjour<br>Du samedi 20 décembre 2025 au samedi 27 décembre 2025 | Tarif de séjour<br>2059 €     |               |



# NOËL ET CHIENS DE TRAÎNEAUX

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Balade en chiens de traîneaux (selon l'enneigement)
- ▼ Balade dans la neige
- ▼ Luge
- ▼ Balade au lac de Nantua
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Réveillon de Noël et décoration du sapin de Noël
- ▼ Atelier cuisine
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Situé en pleine nature protégée, dans les montagnes du Jura, sur le plateau du retord - Grand colombier, à proximité de la station des Plans d'Hotonnes, ce grand gîte est constitué d'un grand salon séjour, d'une grande cuisine, de 4 grandes chambres (1 chambre, 1 salle de bains et 1 WC de plain-pied) et de 2 salles de bains. Le gîte dispose d'un grand jardin offrant une vue dégagée sur les montagnes.

L'accès aux chambres nécessite d'emprunter un escalier.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon et Bellegarde sur Valserine. Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

8 JOURS

|                                                                          |                 |                           |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------------|
| Vacanciers<br>6                                                          | Encadrants<br>3 | Autonomie<br>BC           |
| Accueil couple                                                           | Mini bus        | 1 chambre de plain-pied   |
|                                                                          |                 | Escaliers                 |
| Dates du séjour<br>Du samedi 20 décembre 2025 au samedi 27 décembre 2025 |                 | Tarif du séjour<br>1759 € |





# UN HIVER MAGIQUE

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Une journée à Disneyland Paris
- ▼ Visite de la Tour Eiffel
- ▼ Une journée à la découverte de Paris
- ▼ Décoration du sapin et réveillon de Noël
- ▼ Shopping à Paris
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Marchés et fêtes locales

8  
JOURS

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Ce grand gîte est situé dans une ferme à Chenoise-Cucharmoy à moins de 45 minutes de Disneyland Paris.

Au rez-de-chaussée, se trouve une grande pièce de vie ainsi qu'une chambre de plain-pied et une salle d'eau.

Au 1<sup>er</sup> étage, accessible par un escalier, on trouve trois chambres avec chacune deux lits et une salle d'eau.

Au deuxième étage, on trouve une chambre et une salle d'eau.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Bourg en Bresse et Besançon.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

|                                                                          |                      |                           |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------------|
| Vacanciers<br>6                                                          | Encadrants<br>3      | Autonomie<br>BC           |
| Accueil couple                                                           | Mini bus             |                           |
|                                                                          | 1 chambre plain-pied |                           |
| Dates du séjour<br>Du samedi 20 décembre 2025 au samedi 27 décembre 2025 |                      | Tarif du séjour<br>1899 € |



# ESCAPADE DANS LE BEAUJOLAIS

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Réveillon de Noël et décoration du sapin
- ▼ Une journée au parc de la Tête d'Or
- ▼ Un massage
- ▼ Découverte des crèches d'Oingt
- ▼ Visite de la maison du terroir
- ▼ Babyfoot
- ▼ Balade dans les vignes
- ▼ Marchés de Noël et shopping à Lyon

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Niché au pied de la célèbre Côte du Py avec son chêne centenaire, au cœur du Beaujolais et du cru Morgon, ce gîte entièrement rénové, est aménagé sur une exploitation viticole familiale. Le gîte se compose d'une pièce de vie avec une cuisine équipée, de 3 chambres spacieuses et 3 salles de bains.

L'accès aux chambres nécessite d'emprunter un escalier (4 marches).

Le gîte dispose également d'un babyfoot et d'un barbecue.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse, Chambéry et Lyon.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Bellegarde et Bourg en Bresse. Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.



| Vacanciers                                                                                                               | Encadrants                                                                                 | Autonomie                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br>6                               | <br>3 |                                                                                                                                |
| Adapté aux pers. vieillissantes<br> |                                                                                            | Mini bus<br><br>Escaliers (4 marches)<br> |
| Dates du séjour<br>Du samedi 20 décembre 2025 au samedi 27 décembre 2025                                                 |                                                                                            | Tarif du séjour<br><b>1659 €</b>                                                                                                                                                                                    |



**Nouveau**



## DECOUVERTE DE L'ARDECHE

### ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Décoration du sapin de Noël
- ▼ Safari de Peaugres
- ▼ Réveillon de Noël
- ▼ Découverte des marchés locaux et fêtes locales
- ▼ Activités manuelles
- ▼ Visite de la cité du chocolat

### SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Cette ancienne grange transformée en un superbe gîte confortable, chaleureux et convivial de haut standing comprend une grande pièce de vie avec coin salon, grand coin-cuisine, 5 chambres et 2 salles d'eau et 1 salle de bains.

Un espace extérieur à environ 20 mètres vous permettra d'avoir un magnifique point de vue sur la vallée du Doux et l'Ardèche verte, terrasse avec espace repas, barbecue, terrain de pétanque.

### TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse, Chambéry et Lyon.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Valence.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.



**8 JOURS**

|                                                                          |                     |                                  |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------------------|
| Vacanciers<br><br>6                                                      | Encadrants<br><br>3 | Autonomie<br>                    |
| Accueil couple<br>                                                       | Mini bus<br>        |                                  |
|                                                                          |                     | 3 chambres plain-pied            |
| Dates du séjour<br>Du samedi 20 décembre 2025 au samedi 27 décembre 2025 |                     | Tarif du séjour<br><b>1759 €</b> |



Nouveau

## NOËL DANS LE DOUBS

### ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Visite de la ferme des lamas
- ▼ Cinéma
- ▼ Décoration du sapin de Noël
- ▼ Réveillon de Noël
- ▼ Découverte de Besançon et sa citadelle
- ▼ Visite d'une fromagerie
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales

### SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Spacieuse maison individuelle située à l'écart du village, avec une belle vue dégagée sur la vallée de la Loue et la campagne environnante.

Le gîte se compose au RDC d'un grand salon/séjour, 1 chambre, 1 salle d'eau, 1 WC.

Au premier étage, on trouve un espace salon/détente, 4 chambres, 1 salle d'eau et 1 WC.

### TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Bellegarde sur Valserine et Bourg en Bresse.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

8  
JOURS

| Vacanciers                                                                                 | Encadrants                                                                                 | Autonomie                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <br>9 | <br>4 |  |
| Accueil couple                                                                             | Mini bus                                                                                   |                                                                                       |
|       |       |                                                                                       |
|                                                                                            | 1 chambre plain-pied                                                                       |                                                                                       |
| Dates du séjour                                                                            |                                                                                            | Tarif du séjour                                                                       |
| Du samedi<br>20 décembre 2025<br>au samedi<br>27 décembre 2025                             |                                                                                            | 1699 €                                                                                |



Nouveau

# L'ARDECHE ET LES ANIMAUX

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Réveillon du Nouvel an
- ▼ Safari de Peaugres
- ▼ Visite de la cité du chocolat
- ▼ Découverte des marchés locaux et fêtes locales
- ▼ Activités manuelles

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Cette ancienne grange transformée en un superbe gîte confortable, chaleureux et convivial de haut standing comprend une grande pièce de vie avec coin salon, grand coin-cuisine, 5 chambres et 2 salles d'eau et 1 salle de bains.

Un espace extérieur à environ 20 mètres vous permettra d'avoir un magnifique point de vue sur la vallée du Doux et l'Ardèche verte, terrasse avec espace repas, barbecue, terrain de pétanque.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse, Chambéry et Lyon.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Valence.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

7 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

8 JOURS

|                                                                        |                          |                           |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Vacanciers<br>7                                                        | Encadrants<br>2          | Autonomie<br>AB           |
| Accueil couple                                                         | Mini bus                 |                           |
|                                                                        | 3 chambres de plain-pied |                           |
| Dates du séjour<br>Du samedi 27 décembre 2025 au samedi 3 janvier 2026 |                          | Tarif du séjour<br>1359 € |



# NOUVEL AN EN ARDÈCHE

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Visite de la ferme aux crocodiles
- ▼ Visite des villages de Vogüé, Labeaume et de Balazuc
- ▼ Réveillon du nouvel an
- ▼ Visite de la Grotte Chauvet
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Découverte de Vallon Pont d'Arc et de son pont
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Au sud de l'Ardèche, grande maison de famille, située à 3 kms de Largentière, très joli village médiéval avec son château et ses ruelles pavées.

Ce gîte se compose d'une grande pièce de vie, 5 chambres et 2 salles de bains

L'accès au gîte nécessite d'emprunter un escalier.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Valence et Montélimar.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

7 vacanciers minimum pour le départ du séjour.



|                                                                                  |                            |                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>Vacanciers</b><br><br>7                                                       | <b>Encadrants</b><br><br>2 | <b>Autonomie</b><br>                                      |
| <b>Accueil couple</b><br><br>2                                                   | <b>Mini bus</b><br>        | <b>Escaliers pour accéder au gîte et aux chambres</b><br> |
| <b>Dates du séjour</b><br>Du samedi 27 décembre 2025<br>au samedi 3 janvier 2026 |                            | <b>Tarif du séjour</b><br><b>1339 €</b>                   |



# NOUVEL AN À LA DÉCOUVERTE DE L'ALSACE

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Marchés de Noël
- ▼ Visite du Château du Haut Koenigsbourg
- ▼ Découverte de Strasbourg et Colmar
- ▼ Réveillon du nouvel an
- ▼ Découverte de la confiserie des Hautes Vosges
- ▼ Visite de la ferme d'Argentin
- ▼ Découverte de la savonnerie du Val d'Argent
- ▼ Marchés et fêtes locales

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Chalet de plain-pied comprenant une pièce de vie avec coin cuisine, coin séjour, coin repas, 4 chambres, 2 salles de bains. Le gîte est situé en pleine nature et dispose d'un terrain de foot, un terrain de pétanque.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Bellegarde sur Valserine, Bourg en Bresse et Besançon.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

7 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

8  
JOURS

|                                                                                 |                              |                    |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------------|
| Vacanciers<br>7                                                                 | Encadrants<br>2              | Autonomie<br>AB    |
| Accueil couple<br>2                                                             | Mini bus                     | Gîte de plain-pied |
| Dates du séjour<br>Du samedi<br>27 décembre 2025<br>au samedi<br>3 janvier 2026 | Tarif<br>du séjour<br>1389 € |                    |





# DISNEYLAND ET PARIS

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Une journée à Disneyland Paris
- ▼ Visite de la Tour Eiffel
- ▼ Une journée à la découverte de Paris
- ▼ Réveillon du nouvel an
- ▼ Shopping à Paris
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Marchés et fêtes locales



## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Ce grand gîte est situé dans une ferme à Chenoise-Cucharmoy à moins de 45 minutes de Disneyland Paris.

Au rez-de-chaussée, se trouve une grande pièce de vie ainsi qu'une chambre de plain-pied et une salle d'eau.

A l'étage, on trouve 4 chambres avec chacune deux lits et une salle d'eau.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Bourg en Bresse et Besançon.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

7 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

|                                                                                  |                                |                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <b>Vacanciers</b><br><br>7                                                       | <b>Encadrants</b><br><br>2     | <b>Autonomie</b><br><br>A                                                 |
| <b>Accueil couple</b><br><br>1                                                   | <b>Bons marcheurs</b><br><br>1 | <b>Mini bus</b><br><br><br><b>Escaliers pour accéder aux chambres</b><br> |
| <b>Dates du séjour</b><br>Du samedi 27 décembre 2025<br>au samedi 3 janvier 2026 |                                | <b>Tarif du séjour</b><br>1569 €                                          |





# NOUVEL AN ET CHIENS DE TRAINEAUX

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Balade en chiens de traîneaux (selon l'enneigement)
- ▼ Balade dans la neige
- ▼ Luge
- ▼ Balade au lac de Nantua
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Réveillon du nouvel an
- ▼ Atelier cuisine
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales

8  
JOURS

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Situé en pleine nature protégée, dans les montagnes du Jura, sur le plateau du retord - Grand colombier, à proximité de la station des Plans d'Hotonnes, ce grand gîte est constitué d'un grand salon séjour, d'une grande cuisine, de 4 grandes chambres (1 chambre, 1 salle de bains et 1 WC de plain-pied) et de 2 salles de bains. Le gîte dispose d'un grand jardin offrant une vue dégagée sur les montagnes.

L'accès aux chambres nécessite d'emprunter un escalier.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon et Bellegarde sur Valserine.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

7 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

|                                                                        |                           |                          |
|------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| Vacanciers<br>7                                                        | Encadrants<br>2           | Autonomie<br>AB          |
| Accueil couple                                                         | Mini bus                  | 1 chambre de plain-pied  |
|                                                                        |                           | Escaliers accès chambres |
| Dates du séjour<br>Du samedi 27 décembre 2025 au samedi 3 janvier 2026 | Tarif du séjour<br>1399 € |                          |





# DÉTENTE ET SPA À LA RENCONTRE DES CHEVAUX

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Un moment privilégié à s'occuper d'un poney ou d'un cheval
- ▼ 1/2 journée aux bains thermaux ludiques de Bourbon Lancy
- ▼ Un massage
- ▼ Découverte de la cité médiévale de Bourbon Lancy
- ▼ Réveillon du nouvel an
- ▼ Balade le long de la voie verte
- ▼ Activités manuelles
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

En bordure de prés, au sein d'un paisible hameau situé à environ 3 km de la charmante ville thermale de Bourbon-Lancy et en pleine campagne charollaise, cette ancienne ferme du 19<sup>ème</sup> siècle entièrement rénovée avec soin est dotée de 4 chambres de plain-pied disposant chacune de sa salle de bains / WC.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Bellegarde, Bourg en Bresse et Mâcon.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

5 vacanciers minimum pour le départ du séjour.



| Vacanciers                                                                                 | Encadrants                                                                                 | Autonomie                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br>5 | <br>2 | <br>B |
| Accueil couple                                                                             | Adapté aux pers. vieillissantes                                                            | Mini bus                                                                                   |
| <br>1 | <br>1 |       |
| Dates du séjour<br>Du samedi 27 décembre 2025 au samedi 3 janvier 2026                     |                                                                                            | Gîte de plain-pied                                                                         |
|                                                                                            |                                                                                            | Tarif du séjour<br>1649 €                                                                  |





# NOUVEL AN DANS LE DOUBS

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Visite de la ferme des lamas
- ▼ Cinéma
- ▼ Atelier cuisine
- ▼ Réveillon du nouvel an
- ▼ Découverte de Besançon et sa citadelle
- ▼ Visite d'une fromagerie
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales

8  
JOURS

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Spacieuse maison individuelle située à l'écart du village, avec une belle vue dégagée sur la vallée de la Loue et la campagne environnante.

Le gîte se compose au RDC d'un grand salon/séjour, 1 chambre, 1 salle d'eau, 1 WC.

Au premier étage, on trouve un espace salon/détente, 4 chambres, 1 salle d'eau et 1 WC.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Bellegarde sur Valserine et Bourg en Bresse.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

|                                                                        |                         |                           |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Vacanciers<br>9                                                        | Encadrants<br>4         | Autonomie<br>BC           |
| Accueil couple<br>1                                                    | 1 chambre de plain-pied | Mini bus                  |
| Dates du séjour<br>Du samedi 27 décembre 2025 au samedi 3 janvier 2026 |                         | Tarif du séjour<br>1699 € |





# NOUVEL AN AVEC LES ANIMAUX

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Découverte du Puy en Velay
- ▼ Marchés et fêtes locales
- ▼ Un moment avec les poneys
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Découverte d'un moulin
- ▼ Réveillon du nouvel an

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Ce gîte indépendant avec cour fermée et dépendance est aménagé dans un ancien presbytère à côté de l'église.

Au rez-de-chaussée du gîte on trouve un séjour-cuisine, 1 chambre, 1 salle d'eau et 1 WC.

Au 1<sup>er</sup> étage, on trouve 4 chambres, 1 salle d'eau et 1 WC.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry

Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

8  
JOURS

|                                                                        |                                     |                 |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------|
| Vacanciers<br>6                                                        | Encadrants<br>3                     | Autonomie<br>BC |
| Accueil couple<br>1                                                    | Mini bus<br>1 chambre de plain-pied |                 |
| Dates du séjour<br>Du samedi 27 décembre 2025 au samedi 3 janvier 2026 | Tarif du séjour<br>1639 €           |                 |



# ESCAPADE DANS LA LOIRE

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Visite et shopping à Roanne
- ▼ Illuminations de Roanne
- ▼ Réveillon du nouvel an
- ▼ Cinéma
- ▼ Balade au bord de la Loire
- ▼ Atelier cuisine
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales
- ▼ Balade au lac du Villerest

8  
JOURS

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Cet ancien presbytère rénové en gîte est situé dans un cadre naturel et culturel magnifique : sur un piton rocheux aux pieds des Monts de la Madeleine.

Le gîte de 150m<sup>2</sup> est situé au calme dans le bourg du village et dispose d'une cour privative.

Le gîte se compose d'une grande pièce à vivre avec son coin cuisine, un espace salle à manger et son salon cosy ainsi que de 3 chambres et 3 salles d'eau avec WC.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.



| Vacanciers                                                                                 | Encadrants                                                                                 | Autonomie                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br>6 | <br>3 |              |
| Gîte de plain-pied                                                                         |                                                                                            | Mini bus<br> |
| Dates du séjour<br>Du samedi 27 décembre 2025<br>au samedi 3 janvier 2026                  |                                                                                            | Tarif du séjour<br><b>1529 €</b>                                                                  |



# DÉTENTE DANS LE BEAUJOLAIS

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Une demi-journée au SPA (Spa, Sauna, Douche sensorielle, Jets d'eau sur galets...)
- ▼ Un massage
- ▼ Réveillon de Noël et décoration du sapin
- ▼ Réveillon du nouvel an
- ▼ Un après-midi au parc de la tête d'or à la rencontre des animaux
- ▼ Marché de Noël et shopping à Lyon
- ▼ Découverte des crèches d'Oingt
- ▼ Marchés et fêtes locales
- ▼ Visite de la maison du terroir
- ▼ Activités manuelles

11 JOURS

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Le gîte est situé en plein cœur du Beaujolais et des Pierres Dorées, sur la commune de Ternand, petit village médiéval et de caractère, à proximité de Oingt classé parmi les plus beaux villages de France et des chemins de randonnée.

Le gîte de plain-pied est indépendant dans une maison en pierres. Il se compose d'une vaste pièce de jour, un petit salon séparé avec TV, 3 chambres et 2 salles d'eau et 1 WC indépendant.

## TRANSPORT :

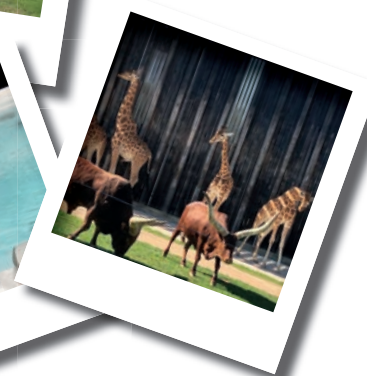
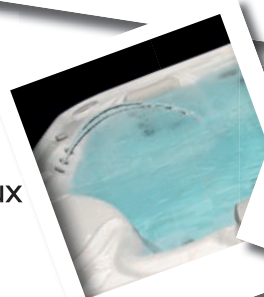
Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Bellegarde sur Valserine et Bourg en Bresse.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.



|                                                                         |                    |                           |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------------|
| Vacanciers<br>6                                                         | Encadrants<br>2    | Autonomie<br>AB           |
| Accueil couple                                                          | Gîte de plain-pied | Mini bus                  |
| Dates du séjour<br>Du mardi 23 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 |                    | Tarif du séjour<br>1999 € |



# FÊTES DE FIN D'ANNÉE DANS LE VAUCLUSE

## ACTIVITÉS PRÉVUES :

- ▼ Visite de Vaison la Romaine
- ▼ Découverte de Nyons et son marché
- ▼ Découverte d'Avignon, son pont et de la cité des papes
- ▼ Réveillon du nouvel an
- ▼ Marché de Noël
- ▼ Décoration du sapin de Noël et réveillon de Noël
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Visite d'une cave à vin
- ▼ Marchés et fêtes locales
- ▼ Activités manuelles

## SITUATION ET HÉBERGEMENT :

Entièrement rénové, au milieu des vignes et sur plus de 20 hectares non clos, ce mas du 19ème siècle vous accueille dans une ambiance «Maison de famille».

Le gîte se compose au rez-de-chaussée d'une cuisine équipée ouverte sur la salle à manger, un salon, une chambre avec salle d'eau adaptée et WC et un WC indépendant.

A l'étage 3 chambres, 2 salles d'eau et 2 WC indépendants.

## TRANSPORT :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry.

Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon et Valence.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

Nos véhicules et nos hébergements ne sont pas adaptés PMR.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

11  
JOURS

|                                                                         |                        |                           |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------------|---------------------------|
| Vacanciers<br>6                                                         | Encadrants<br>3        | Autonomie<br>BC           |
| Accueil couple                                                          | Escaliers dans le gîte | Mini bus                  |
|                                                                         |                        | 1 chambre de plain-pied   |
| Dates du séjour<br>Du mardi 23 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 |                        | Tarif du séjour<br>2439 € |



Extrait du Code du tourisme :

Article R211-3 Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1 L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-I à 1369-II du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R 211-2.

Article R211-4 Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au Client les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que : 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ; 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ; 3° Les prestations de restauration proposées ; 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ; 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ; 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du Client en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ; 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ; 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ; 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5 L'information préalable faite au Client engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au Client avant la conclu-

sion du contrat.

Article R211-6 Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-I à 1369-II du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;
- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le Client en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;
- 21° L'engagement de fournir à

l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7 L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9 Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10 Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11 Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Article R211-13 L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20° de l'article R.211-6 après que la prestation a été fournie.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Inscription et Règlement :

Vous disposez de 7 jours pour vous rétracter dès la réception de la fiche réservation. Passé ce délai, la réservation est considérée comme ferme définitive. Le dossier d'inscription doit être renvoyé sous 2 semaines accompagné de l'acompte de 30 %, de l'argent de poche de l'assurance optionnelle souscrite ou non à régler par virements ou par chèques.

Pour chaque séjour, il est demandé de vous munir de vos papiers d'identité : Carte d'identité, Carte vitale, Carte de mutuelle, Ordonnance(s) médicale(s) originale(s)

Le solde du séjour est à régler au plus tard 45 jours avant le départ. Tout séjour non soldé 45 jours avant le départ annule la réservation et l'acompte est perdu.

### Prix

Nos prix comprennent : Les frais de dossier, Le transport aller/retour, l'hébergement, les activités, l'alimentation, l'encadrement, les frais d'organisation, l'assurance responsabilité civile, l'assurance rapatriement.

Nos prix ne comprennent pas : L'assurance annulation confort ou assurance multirisque confort, les transports autres que ceux cités dans le catalogue, l'argent de poche, les frais médicaux et pharmaceutiques

### Assurances incluses

- Assurance Rapatriement APRIL INTERNATIONAL
- Assurance responsabilité civile auprès de HISCOX Direct, TSA49007, 60477 Compiègne cedex

Assurances non incluses en option

- Assurance Confort Annulation ou Assurance Multirisque Confort APRIL INTERNATIONAL. Merci de prendre connaissance des conditions générales (cf document Conditions générales et spéciales assurance loisirs confort à consulter sur [www.vacanceseden.fr](http://www.vacanceseden.fr)). La franchise, les frais de dossier de 30 euros ainsi que le montant de l'assurance ne sont pas remboursés. La souscription doit impérativement avoir lieu en même temps que l'inscription au séjour. La garantie annulation prend effet dès la souscription au présent contrat et cesse dès le début de la prestation vendue par Vacances Eden

- Vous avez la possibilité de souscrire votre assurance annulation auprès d'une autre compagnie d'assurance si les conditions de prise en charge proposées ne correspondent pas à vos exigences et besoins ou de vous assurer contre les risques non garantis.

- En cas de Sinistre susceptible de donner lieu à une annulation, vous devez annuler votre réservation auprès de l'organisateur du voyage dès que vous en avez connaissance par lettre avec A/R. Pour bénéficier de la garantie «Annulation de Voyage» ou de toutes autres prestations en Assurance du présent contrat, vous devez envoyer votre déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrés suite à la survenance de l'événement à APRIL International Voyage Service Gestion Clients, TSA 10778, 92679 COURBEVOIE CEDEX, Tél. : +33 1 73 03 41 01, Fax : +33 1 73 03 41 70, Mail : [indemnisation@aprilvoyage.com](mailto:indemnisation@aprilvoyage.com)

Exclusions communes à toutes les garanties

Les exclusions générales du contrat sont les exclusions communes à l'ensemble des prestations d'assistance et garanties d'assurance décrites aux présentes Dispositions Générales. Sont exclus :

- Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires

La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait

- Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité

- Sauf dérogation, un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation, un typhon, un ouragan, un cyclone ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la loi N 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (pour les garanties d'assurance)

- Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool

- Tout acte intentionnel de votre part pouvant entraîner la garantie du contrat.

Exclusions spécifiques à la garantie « Annulation de voyage »

- L'annulation provoquée par une personne hospitalisée au moment de la réservation de votre voyage ou de la souscription du contrat ;

- Les interruptions volontaires de grossesse ;

- Les fécondations in vitro et leurs conséquences ;

- Les traitements esthétiques ;

- La maladie nécessitant des traitements psychiques, psychothérapeutiques y compris les dépressions nerveuses ayant entraîné une hospitalisation inférieure à 4 jours consécutifs au moment de la date d'annulation de votre voyage ;

- Les maladies infectieuses contagieuses en contexte épidé-

mique faisant l'objet d'une mise en quarantaine ou de mesures préventives ou de surveillance spécifique de la part des autorités sanitaires du pays d'origine ;

- L'oubli de vaccination ;

- Les accidents résultant de la pratique des sports suivants : bobsleigh, varappe, skeleton, alpinisme, luge de compétition, tous sports aériens, ainsi que ceux résultant d'une participation ou d'un entraînement à des matchs ou compétitions ;

- La non-présentation, pour quelque cause que ce soit, de documents indispensables au voyage, tels que passeport, visa, titres de transport, carnet de vaccination ;

- Les maladies, accidents ayant fait l'objet d'une première constatation, d'une rechute, d'une aggravation ou d'une hospitalisation entre la date d'achat de votre voyage et la date de souscription du présent contrat ;

- Les congés payés et les RTT n'ayant pas fait l'objet d'un accord express de l'employeur préalablement à la réservation du voyage ;

La garantie «Annulation de voyage» ne couvre pas l'impossibilité de partir liée à l'organisation matérielle du séjour par l'organisateur ou aux conditions d'hébergement ou de sécurité à destination. Les autres exclusions spécifiques aux différentes garanties sont consultables sur notre site internet : [www.vacanceseden.fr](http://www.vacanceseden.fr)

### Traitements et Frais médicaux

Les traitements médicaux devront être préparés par un pharmacien dans des piluliers (semainiers) couvrant la durée du séjour. Un pilulier journalier devra aussi être préparé pour l'aller et le retour. Les piluliers devront être accompagnés des ordonnances correspondantes précisant la posologie du traitement. Les frais médicaux ne sont pas pris en charge par Vacances Eden

### Argent de Poche

Vacances Eden ne pourra être tenu pour responsable de tout vol ou perte d'argent qui ne lui aura pas été confié par virement ou chèque au moins 1 mois avant le début du séjour. Vacances Eden est tenu de fournir un justificatif de dépense pour toute dépense supérieur ou égale à 8 euros pour les vacanciers non autonome financièrement.

### Fiche Trousseau

Une fiche vêtue type sera fournie à titre indicatif. Vacances Eden décline toute responsabilité pour tout vol ou perte de vêtements et d'objets précieux durant le séjour. Tout le linge et les affaires personnelles devront être marqués. Les personnes énorétiques devront apporter les fournitures nécessaires (alèse, couches, draps de rechange). Si l'énurésie n'est pas signalée ou si le matériel nécessaire est absent, la literie souillée et le matériel seront facturés au pratiquant.

### Formalités pour les séjours

La carte d'identité est obligatoire pour les excursions en Suisse présente dans un grand nombre de séjours. Pour les séjours ne présentant pas d'excursions à l'étranger, la photocopie de la carte d'identité suffit.

### Annulation des prestations par le client

Toute annulation doit être signalé immédiatement par lettre recommandée avec accusé de réception. Le montant du séjour devra être soldé pour pouvoir demander le remboursement. Si l'annulation ne respecte pas les garanties aucun remboursement n'aura lieu. Toute annulation de la part du client sera soumise aux frais suivants :

- Plus de 90 jours avant le départ, montant de l'acompte versé + frais de dossier de 30 euros

- Moins de 90 jours avant le départ : 100 % du montant total du séjour

### Modification par l'organisateur

Lorsque, avant le départ, le séjour est modifié par l'organisateur sur les éléments essentiels, le client, sans préjuger des recours en réparations des dommages subis, peut dans un délai de 7 jours après avoir été averti :

- Soit mettre fin à sa réservation dans les conditions prévues au paragraphe « annulation de la part de l'organisateur »

- Soit accepter de participer au voyage modifié. Un avenant sera alors présenté à sa signature précisant les modifications apportées et la révision des prix que celles-ci entraînent. La substitution d'hébergement de catégorie similaire ne peut en aucun cas être considéré comme modification de la part de l'organisateur.

### Annulation de la part de l'organisateur

Dans les deux cas ci-dessus, Vacances Eden proposera une solution de remplacement au client dans la mesure du possible. Si celui-ci refuse, l'intégralité de la somme versée sera remboursée sans aucun autre dédommagement

- Annulation est imposée par des circonstances de force majeure ou pour la sécurité des voyageurs.

- Annulation si le nombre d'inscrits ne permet pas la réalisation du séjour. Vacances Eden s'engage à prévenir chaque client

minimum 3 semaines avant la date de début de séjour

### Absence et désistement

En cas d'absence à la date du départ, aucun remboursement ne sera effectué. Vacances Eden ne peut être tenu pour responsable du défaut d'enregistrement des clients au lieu de départ du voyage occasionné par un retard de préacheminement aérien, ferroviaire ou terrestre, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers.

### Intégration / Interruption

Vacances Eden se réserve le droit de refuser toute demande de réservation considérée comme non conforme au degré de handicap compatible avec la vie collective, ou non adaptée aux activités proposées. Toutes informations erronées ou insuffisantes, ou tout handicap supérieur à l'accessibilité aux activités entraînera soit une tarification supérieure à celle prévue (encadrement supplémentaire), soit un refus au départ sur simple constatation, soit un renvoi au cours du séjour, soit une hospitalisation si nécessaire sur avis médical, et ce sans pouvoir prétendre à un remboursement même partiel. Vacances Eden se réserve le droit de renvoyer ou de transférer sur un autre séjour tout participant dont le comportement mettrait en danger sa sécurité et celle des autres ou nuirait au bon fonctionnement du séjour. Aucun remboursement ne sera accordé dans ces cas de figure et les frais de transfert resteront à la charge du participant.

### Réclamation

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée à Vacances Eden au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de retour, par courrier recommandé avec accusé de réception. Le non-respect de ce délai pourra être susceptible d'affecter le traitement du dossier de réclamation. Le délai de réponse peut varier en fonction de la durée de l'enquête de Vacances Eden auprès des prestataires de services concernés. Les modifications ou interruptions de séjour occasionnés par toutes circonstances, même de force majeure, ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Le règlement de la facture par le client sous-entend l'acceptation des tarifs et des conditions de séjour.

### Préacheminement

Annulation et absence : toute annulation d'un préacheminement doit nous être communiquée dès que possible par courrier recommandé. L'annulation ou la non-présentation à un préacheminement entraîne des pénalités. Pénalités dues en cas d'annulation ou d'absence d'après les mêmes conditions qu'en cas d'annulation de séjour.

Retards : En cas de retard, aucune indemnité ne sera accordée. Annulation du préacheminement pas Vacances Eden : Vacances Eden peut être amené à annuler un préacheminement en cas de force majeure (mauvaises conditions météorologiques, accident routier, état de la route...). Vacances Eden se réserve le droit de refuser l'accès au préacheminement de personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui.

Modalités de réclamation : Toute réclamation relative aux préacheminements doit être adressée par pli recommandé dans un délai de 15 jours après la fin du préacheminement. Aucune réclamation postérieure ne sera prise en compte.

Activités : Toutes les activités programmées seront planifiées à l'avance. Il se peut que selon les conditions météorologiques ou en cas de force majeures que celles-ci soient modifiées ou annulées.

Pour certains séjours, un certificat médical de non contre-indication sera demandé. Une autorisation de sortie du territoire ainsi que la pièce d'identité du responsable légale sont nécessaires pour les excursions et activités se déroulant en Suisse.



# VACANCES EDEN

1746 route des Frasses

74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

06 34 27 18 02 - [infos@vacanceseden.fr](mailto:infos@vacanceseden.fr)

[www.vacanceseden.fr](http://www.vacanceseden.fr)